

Chambéry, le 18 septembre 2019



Le directeur académique  
des services de l'Education nationale de la Savoie

à

Mesdames, Messieurs les directeurs  
Des écoles publiques et privées

S/c de Mesdames, Messieurs les IEN

DMEL

**Objet : assiduité scolaire**

Réf : Scol/19-10918  
Affaire suivie par  
I.Marfil  
S.Blanc

**Références : circulaire n°2014-159 du 24 décembre 2014**  
**Code de l'Education : articles L131-1 à L131-9 et R131- à R131-10**

Téléphone  
04.79.69.16.36  
Télécopie  
04.79.69.72.99

Mél.  
Ce.dsden73-Divel-dir  
@ac-grenoble.fr

Adresse postale  
Direction des services  
départementaux de  
l'éducation nationale  
de la Savoie  
131 avenue de Lyon  
73018 Chambéry Cedex

Adresse des bureaux  
131 avenue de Lyon  
73000 Chambéry

site internet  
[www.ac-grenoble.fr/ia73](http://www.ac-grenoble.fr/ia73)

« La lutte contre l'absentéisme scolaire est une priorité absolue qui doit mobiliser tous les membres de la communauté éducative. »

Vous trouverez-ci-joint la procédure à suivre et la fiche de signalement.

Je compte sur votre engagement et celui de vos équipes pour rester vigilant à l'absentéisme de vos élèves. Mes services et les assistantes sociales scolaires sont à votre disposition pour tout conseil ou renseignement complémentaire.

Pour la rectrice et par délégation,  
Le directeur académique des services  
De l'éducation nationale



Eric LAVIS